

PRÉSENTS (6) : Christine Thiken, Christophe Blin, Dominique Ronceray, Aurélien Thébert, Joseph Maréchal, Maryline Hacques

Excusée (1) : Anne-Gaëlle Delrue

Absent () : -

Secrétaire de séance : Aurélien Thébert

Pouvoir (1) : Anne-Gaëlle Delrue donne son pouvoir à Christine Thiken

Convocation envoyée aux élus le 09 novembre 2023

Ordre du jour

1. Nomination d'un conseiller municipal maire suppléant

Monsieur Joseph Maréchal (doyen d'âge de la séance) **ouvre la séance.**

Monsieur Dominique Ronceray (1^{er} conseiller municipal selon l'ordre du tableau) **prend la présidence de la réunion du conseil municipal.**

1) Nomination d'un conseiller municipal maire suppléant

Monsieur Ronceray indique que suite à la démission du maire acceptée par Monsieur le Préfet puis celle des adjoints ainsi que de 5 conseillers municipaux (*Mmes Pierrette Diné, Karine Faucheux, Mrs Eric Jallot, Clément Méchard, Patrice Accarie*), il est nécessaire de nommer parmi les 7 conseillers municipaux restants un maire suppléant dans l'attente des élections municipales partielles intégrales programmées en début d'année 2024.

Monsieur Ronceray précise que Le suppléant ne doit accomplir que les actes indispensables à la bonne administration de la commune. La suppléance a pour seul objet d'éviter la carence de l'autorité municipale. Doivent donc seulement être réalisés les actes ou opérations dont l'accomplissement, au moment où il s'impose normalement, serait empêché par l'absence du maire.

Monsieur Ronceray demande à connaître les candidatures au poste de conseiller municipal "maire suppléant".

Se déclare candidate à la nomination : Madame Thiken Christine

Mme Thiken indique que vu le nombre restant de conseillers, il n'est plus question de majorité et de minorité mais, à présent, de travailler ensemble pour la bonne gestion des semaines à venir. Elle précise que si elle n'avait pas démissionné de sa fonction d'adjointe, elle aurait été nommée d'office maire suppléante. Enfin Mme Thiken indique avoir la connaissance des dossiers en cours et précise qu'elle aura besoin des compétences de chaque élu pour l'accompagner dans cette suppléance.

Monsieur Ronceray propose au conseil municipal la candidature de Mme Thiken.

Délibération adoptée à l'unanimité